Risques liés au climat

Les changements climatiques présentent des risques matériels et transitoires pour notre entreprise. Un résumé des risques liés au climat susceptibles de nuire à notre entreprise, notamment à ses activités et à ses résultats financiers, suit ci-dessous.

Risques matériels

L'évolution des conditions climatiques, des phénomènes météorologiques violents ou des désastres naturels pourrait occasionner d'importantes interruptions de service et des coûts appréciables pour la Compagnie. La Compagnie est exposée à des phénomènes météorologiques violents, comme des ouragans, des tempêtes tropicales, des tornades, des températures extrêmes et des précipitations abondantes, et à des désastres naturels, comme des tremblements de terre, le volcanisme, des inondations, des incendies, des avalanches et des coulées de boue, qui ont causé des pannes de voie, des dommages importants à l'infrastructure et des interruptions de service qui se sont répercutées sur tout son réseau. Ces événements ont entraîné et pourraient à l'avenir entraîner des coûts importants pour intervenir pendant l'événement et se rétablir après l'événement. Les coûts peuvent comprendre des modifications à l'infrastructure existante ou la mise en œuvre d'une nouvelle infrastructure pour éviter des répercussions futures sur nos activités.

Les répercussions de ces types d'événements sont très variables en fonction de la gravité et de la durée de l'événement et de la portée de son impact sur le réseau. Les changements climatiques, comme l'élévation des températures moyennes et l'augmentation des phénomènes météorologiques violents, peuvent accroître le risque climatique matériel et potentiellement aggraver les répercussions sur les activités et les opérations. De tels événements ont eu et pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation, la situation financière et la situation de trésorerie de la Compagnie.

La couverture d'assurance maintenue par la Compagnie en vue de se protéger contre les pertes d'exploitation et les autres conséquences connexes découlant d'événements naturels est assujettie à des limites selon la nature du risque assuré. Cette assurance pourrait ne pas suffire à protéger la Compagnie contre tous les dommages qu'elle subit ou qui sont subis par d'autres, et elle pourrait ne pas toujours être offerte à des tarifs raisonnables du point de vue commercial. Même si la Compagnie est assurée, si une catastrophe naturelle donne lieu à une interruption des services, elle pourrait ne pas être en mesure de les rétablir sans une interruption importante des activités.

Risques transitoires

Risques d'atteinte à la réputation

La Compagnie s'est fixé un objectif de réduction des émissions de GES et pourrait le mettre à jour ou établir de nouveaux objectifs dans le futur afin d'orienter le déploiement de ses efforts de réduction des émissions de carbone. L'incapacité de la Compagnie à atteindre l'objectif actuel de réduction des émissions de GES ou tout objectif futur que nous pourrions établir pourrait lui être préjudiciable et notamment nuire à sa réputation et à ses résultats financiers. La Compagnie a défini un objectif de réduction des émissions de GES fondé sur la science (pour plus d'information, il y a lieu de se reporter à la rubrique 1, Activités, sous Stratégies, lois et règlements relatifs au développement durable - Changements climatiques). L'atteinte de notre objectif actuel de réduction des émissions de GES ou de tout objectif futur à ce chapitre que nous pourrions établir est liée à un certain nombre de risques, d'hypothèses et d'incertitudes qui concernent notamment ce qui suit : l'évolution des marchés du carbone, l'évolution des stratégies de développement durable et les avancées scientifiques, méthodologiques ou technologiques de même que les investissements futurs dans des outils et des technologies de réduction des émissions de GES et la disponibilité de ces outils et de ces technologies, l'évolution de la science, des données et des méthodologies et les considérations juridiques et financières sous-tendant nos analyses et nos stratégies relatives au climat et au développement durable, y compris celles élaborées et utilisées par des organisations comme la SBTi, la capacité de la Compagnie à mettre en œuvre ses stratégies et ses initiatives climatiques et de développement durable (notamment les actions et les plans entrepris par la Compagnie pour réduire ses émissions de GES), l'évolution importante du profil d'émission de GES de la Compagnie résultant de changements apportés à ses actifs ferroviaires, la capacité de la Compagnie à collaborer avec des gouvernements et des tiers pour atténuer les répercussions des changements climatiques, la conjoncture économique nationale et internationale, y compris les taux de change, les effets de la concurrence et de la réglementation, les contingences sur les marchés des capitaux, les dépenses en immobilisations, les mesures prises par les fournisseurs, la volonté des clients d'acquérir nos services, le coût de l'agrandissement, de la maintenance et de la modernisation du réseau et les répercussions matérielles des changements climatiques sur nos activités. De plus, l'exactitude, la cohérence et l'utilité des données sur le climat et le développement durable (y compris les données sous-tendant nos objectifs actuels et futurs et les valeurs de référence) pourraient être compromises par un certain nombre de facteurs, entre autres l'exactitude des hypothèses incluses dans la méthodologie scientifique servant à produire les données, l'amélioration de nos systèmes de collecte de données et de mesure, les opérations telles que la création de coentreprises, les fusions et les acquisitions et les désinvestissements, et les changements dans les méthodologies dictés par le secteur. Par ailleurs, au moment où nous poursuivons l'intégration de KCS, nous recueillons d'autres données et avons l'intention d'effectuer une évaluation plus poussée